



Demande de contrôle d'une installation d'Assainissement Non Collectif dans le cadre d'une transaction Immobilière

Veuillez compléter l'imprimé de demande et nous le renvoyer par tout moyen à votre convenance (*coordonnées en pied de page*).

Important : Tous les ouvrages devront être dégagés et accessibles (faciles à ouvrir le jour du contrôle).

◆ Adresse de l'installation d'Assainissement Non Collectif

Code postale : Ville :
Référence(s) cadastrale(s) obligatoires : Section Parcelle(s) n°

◆ Identité du vendeur (propriétaire) ou gérant de l'indivision (si indivision)

Monsieur/Madame.....
Adresse complète (*l'ensemble des documents seront édités et envoyés à cette adresse*) :
Code postale : Ville :
N° de téléphone où vous êtes joignable :
Email :@.....

◆ Personne présente sur les lieux lors du contrôle

Le Propriétaire
 L'Agent Immobilier (indiquer nom/prénom, coordonnées de la personne mandatée pour la vente, nom et adresse de l'agence) :

Monsieur/Madame..... ☎ :
Email :@.....
Code postale : Ville :

Autre (indiquer le nom/prénom, coordonnées de la personne mandatée pour la vente) :
Monsieur/Madame..... ☎ :
Email :@.....
Code postale : Ville :

◆ **Envoi du rapport** (si autre que les personnes mentionnées précédemment)

Monsieur/Madame.....
Adresse complète :
.....
Code postale : Ville :
Email :@.....

La Communauté de Communes du Périgord Ribéracois, dans sa démarche écoresponsable, vous propose de recevoir l'ensemble des documents **par mail**.

Je ne possède pas d'adresse mail, je souhaite recevoir le rapport par courrier.

◆ **Facturation** (si autre que les personnes mentionnées précédemment)

Monsieur/Madame.....
Adresse complète :
.....
Code postale : Ville :

◆ **Engagement du vendeur**

Je soussigné(e),, vendeur ou représentant du vendeur du bien cité ci-dessus demande la réalisation d'un contrôle du dispositif d'assainissement non collectif dans le cadre de la transaction immobilière et atteste avoir pris connaissance du montant du contrôle : **120 € TTC** (si une installation) ou **170€ TTC** si plusieurs installations (délibération 2014/09).

Par la présente, je donne pouvoir et autorisation de signer en mon nom à qui sera présent(e) sur les lieux lors du contrôle.

Le règlement se fera après réception de l'avis de somme à payer par email ou courrier directement auprès de la Régie du SPANC. Les moyens de paiement sont : espèces, chèque (à l'ordre de Régie du SPANC - Trésor Public) ou virement bancaire (RIB sur demande). Nous ne sommes pas en mesure de prendre la carte bancaire.

Fait à, le

Signature :

La demande de contrôle doit être faite **avant** la transaction dans un délai d'au moins 1 mois. Une dizaine de jours est nécessaire pour fixer le rendez-vous du technicien. Le rapport est ensuite transmis sous 15 jours maximum après le contrôle.